



Retention de permis pour alcoolémie élevé

Par **fanfan03071968**, le **07/06/2017** à **15:33**

Bonjour,rnrnMon fils s'est vu retirer son permis par la gendarmerie dimanche à 19 h 50. Il ne lui a pas été remis de formulaire de rétention, est ce légal ? seulement une notice d'information du conducteur relative au permis lui à été remis, il n'y figure pas le nom du gendarme ni la gendarmerie ou il est rattaché, que faire ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **12/06/2017** à **08:43**

Bonjour,rnrnEst-ce que, depuis, votre fils a reçu la lettre du préfet portant suspension administrative du permis de conduire ?